

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 479

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la conduite de leurs filles par un bulletin mensuel; elles subissent des examens trimestriels. Le jury est choisi en dehors du corps enseignant, et il existe un comité technique et un corps consultatif.

(A suivre.) H.-C. CHAMPURY.

L'idée marche... enfin !

(Suite de la 1^{re} page.)

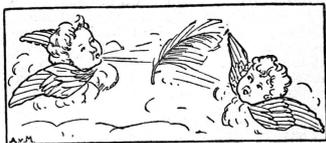
Seulement, et ceci confirme notre thèse, l'on nous assure, de différents côtés, que ces nominations ne sont que le prélude de la victoire du suffrage féminin en France, que l'un des innombrables projets qui sommeillent dans les tiroirs parlementaires va être prochainement discuté et voté, et que le fait que des femmes occupent maintenant de si hautes fonctions publiques, et sont à même d'y donner toute leur mesure, va imprimer un puissant élan à notre cause. L'on nous a fait remarquer aussi, et cela est certainement très significatif, que lorsque le Ministère Blum s'est présenté pour la première fois devant la Chambre, le porte-paroles d'un groupe de droite, M. Xavier Vallat, n'a eu que des attaques, parfois même, des insultes à la bouche, contre le gouvernement, obligeant même le président à suspendre la séance, et que le seul point du programme Blum qui ait trouvé grâce devant ses yeux a été la participation des femmes à la vie publique. Dans la bataille qui fait rage actuellement entre la droite et la gauche, le vote des femmes serait-il un trait-d'union ?...

Enfin, car, au milieu de tout ceci, il est bien permis de penser aussi un peu à soi, notre conviction profonde est que les droits politiques des femmes une fois définitivement reconnus en France, la situation serait fortement changée chez nous. Nous avons, en Suisse romande, trop de relations avec nos grands voisins, nous nous inspirons trop directement de leur pensée, de leurs écrits, bref de toutes leurs manifestations intellectuelles, pour que, dans le domaine qui est le nôtre, cette influence ne se marque pas aussi. Nous savons, certes, que nous avons à vaincre des difficultés qui ne sont pas celles des Françaises, et notamment celle de la consultation populaire, qui est bien le plus terrible obstacle qui se soit jamais rencontré sur la route du suffrage féminin; nous savons aussi que confinés dans l'égoïsme d'une vie routinière, trop de femmes — et trop d'hommes — qui n'ont pas vécu dans leur chair et dans leur cœur la terrible expérience de 1914-1918, harrent encore chez nous par leur coupable indifférence le passage à l'élan de l'opinion publique qui se manifeste de plus en plus outre-Jura en faveur de notre cause, et que le poids de cette masse amorphe gêne nos efforts tout autant que l'opposition déclarée de l'antidémocratie réactionnaire... Tout de même, les récents événements de France ouvrent à nouveau devant nous des perspectives inespérées...

Et s'il faut pour cela passer par la même voie que les suffragistes françaises, et faire faire aux femmes l'apprentissage des responsabilités avant de leur en conférer le droit, nous sommes prêts. A ceux de nos Exécutifs, gouvernement fédéral ou gouvernements

cantonaux, qui loyalement voudraient tenter dans le cadre de nos institutions constitutionnelles une expérience analogue à celle de M. Léon Blum, que ce soit M. Motta ou M. Pilet-Golaz, le gouvernement genevois, actuel ou futur, les radicaux vaudois, ou les libéraux neuchâtelois... chaque suffragiste, nous le savons, répondra à l'appel de son nom: «Présente.» Pas pour nous, personnellement, bien entendu. Mais pour la Cause.

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

Statistique significative.

On compte en France 3 millions de femmes chefs d'établissements ou d'industries, 2 millions de femmes agricultrices possédant une terre, 198.000 femmes occupées dans l'industrie, et 250.000 dans le commerce. 150.000 femmes pratiquent une carrière libérale, 2 millions et demi sont fonctionnaires et ouvrières, et 1 million infirmières et professeurs libres. Au total: 7 millions 837.000 femmes qui exercent une activité professionnelle.

«Ce qui, ajoute le Temps, — oui, le Temps lui-même! — constitue une foule qui pourrait commencer à dicter ses volontés.»

Nouvelle profession féminine.

Dans une des conférences organisées dernièrement par l'Association des femmes professionnelles d'Autriche, une oratrice a déclaré que les femmes étaient particulièrement douées pour la profession de «propagandiste» et de «chef de réclame», leur intuition et leur imagination pouvant leur être très utiles pour gagner la clientèle. Cette profession est, paraît-il, très intéressante et lucrative!

La Conférence d'études du comité pour la paix et le désarmement des organisations féminines internationales

(Genève, 10 et 11 juin 1936)

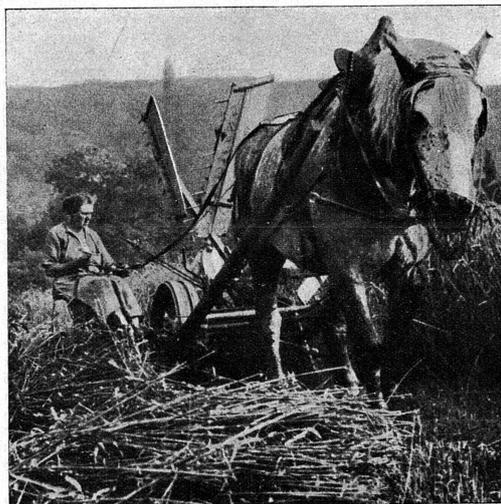
Ce fut certainement un grand succès que cette Conférence d'études que notre journal avait annoncée à ses lecteurs, et notre seul regret est qu'un plus nombreux public n'en ait pas suivi les débats. Il est vrai que pour une «Conférence d'études», une bonne quarantaine de personnes représentent un auditoire tout à fait suffisant, si l'on veut que des discussions et des échanges de vues s'engagent à fond; mais, d'autre part, plusieurs de ces exposés ont ouvert si largement des horizons nouveaux, ont si bien permis de mieux comprendre des conceptions opposées qu'il est dommage que de plus nombreuses féministes n'aient pas saisi cette occasion. Car, si toutes nous souhaitons et voulons la paix,

ne devons-nous pas savoir, si nous voulons travailler pour elle, les bases sur lesquelles il est possible de l'établir, et la cause des principaux dangers qui la menacent? et n'est-il pas de notre devoir de suffragistes de nous faire une opinion raisonnée, au lieu d'aller répétant, comme cela est trop souvent le cas, des clichés accommodés à la sauce du journal où nous les avons trouvés?

De tous les problèmes touchant à la paix dont l'actualité préoccupe chacun, le plus brûlant est bien celui de la sécurité internationale. Il a été traité à cette Conférence selon une procédure nouvelle chez nous, et appelée en Amérique *panel system*: trois orateurs, après avoir fait connaître leur point de vue au public, le discutent ensuite entre eux avant que les membres de l'auditoire soient admis à leur poser des questions. C'est ainsi que l'on entendit d'abord M. Th. Ruysen, secrétaire général de l'Association pour la S. d. N., exposer avec une clarté et une maîtrise admirables les causes aussi bien psychologiques que politiques des échecs de la S. d. N. pour assurer la sécurité, et par conséquent les remèdes auxquels il faudrait, à son avis, pouvoir recourir; alors que M. Jentsch, membre allemand du Groupe consultatif international, plaida la cause de la révision pacifique des traités, seule base possible, selon lui, à la sécurité, et que M. Pickard (Société des Amis), avec un humour tout britannique, montra comment cette idée de la sécurité avait évolué au cours de ces dernières années. On entendit encore ce jour-là M. Pitman Potter, professeur à l'Institut des hautes études internationales, qui apporta d'intéressantes précisions sur l'état d'esprit en cette matière aux Etats-Unis, et Mme Plaminkowa, sénateur de Tchécoslovaquie, dont la voix autorisée fit valoir la conception de la sécurité dans son pays.

La seconde journée de cette Conférence fut entièrement consacrée aux questions économiques dans leur relation avec le problème de la paix. Ce fut d'abord une étude d'une belle inspiration de M. P. Martin, du B. I. T., sur *La justice sociale et la paix*, étude dont les conclusions assez pessimistes quant aux menaces de guerre et à la solution des difficultés auxquelles, mirent d'autre part l'accent sur l'importance des valeurs morales; puis une causerie de portée pratique sur *Le rôle des femmes dans la vie économique et pour la paix*, dite avec autant de bonne grâce que de netteté par une jeune économiste de Hollande, Mme Posthumus van der Goot, fondatrice de ce Groupe de jeunes féministes, dont il a été parlé dans un précédent numéro du *Mouvement*. Nombre de ses affirmations sur le pouvoir économique de la femme comme consommatrice, sur la nécessité pour elle de connaître ce pouvoir et de s'unir à d'autres femmes pour le réaliser, sur l'importance de l'établissement de l'indice de consommation sur des bases sûres, soit sur des budgets familiaux élaborés par les femmes, etc., nous ont rappelés des enseignements proclamés à la *Saffa*, et malheureusement restés lettre morte depuis lors. Il y aurait là pourtant pour des femmes une tâche à remplir plus utile et tout aussi pratique que de tricoter des pull-overs...

Tâche utile surtout quand on réalise, comme l'ont pu faire les participantes à cette Conférence, les relations étroites entre la paix et les circonstances économiques actuelles. Et cela, c'est ce que vint dire de façon magistrale le célèbre économiste français, M. F. Delaisi, soit dans la conférence à la fois spirituelle et documentée qu'il fit au nombreux public accouru pour l'entendre à un déjeuner fort animé servi à l'Hôtel Bellevue, soit par l'admirable exposé si riche en faits, en chiffres,



Cliché Mouvement Féministe

Travail féminin de saison

Cène, toutefois, elle devra demeurer plus longtemps dans la ville pour y fréquenter les sermons et le catéchisme (1542). C'est maintenant Thévène Peronet, «relaisée», qui explique sa défaillance. Son mari étant malade, «elle a fait un *voto* parce qu'elle fut malade et s'en repent de bon cœur. Elle prie mercy à Dieu, à la Seigneurie, à la Compagnie et, maintenant, connaît bien la faute qu'elle a faite et s'en trouve malcontente...» Thévène se sent pressée d'ajouter qu'au premier sermon, à St-Pierre, le dimanche, «elle entendit de belles paroles et raisons, que c'était un joli homme barbu qui prêchait, qu'elle ne pria pas la Vierge Marie mais le Seigneur tout seul et non autre» (1543). Se rebeller entraîna l'exil. Ceux qui conservaient des opinions *paristes* recevaient l'ordre de «vider la ville avec leurs biens». Le Consistoire envoya «la Pernodie au Petit Conseil, pour ce qu'elle n'est point instruite et ne veut point pardonner à sa fille, car elle ne dit point en priant: «Pardonne-nous nos offenses». La coupable devra passer vingt-quatre heures en prison, être instruite en peu de temps, sinon, elle sera chassée de la ville.

Pour le vote des femmes

Lors de la campagne électorale du mois dernier en France, M. Louis Marin, président d'honneur de la Ligue française pour le Droit des femmes, a lancé à la Radio, par l'intermédiaire du poste du Petit Parisien, un *loquent appel aux électeurs*, dont nous détachons les passages suivants. (A ce propos, nous ne pouvons nous empêcher 1. de faire remarquer que les postes français de T. S. F. ne considèrent pas comme nos postes suisses le *suffrage féminin* comme un sujet tabou; 2. de nous demander lequel de nos hommes politiques aurait le cran en pleine campagne électorale

de prendre ainsi catégoriquement position en notre faveur?... Hélas!...

...On nous oppose un préjugé que l'on décore de prétextes misérables. Il est facile à combattre. Nous placerons nos doctrines, pour leur donner plus de force, sous les plus hautes autorités.

L'inégalité entre les sexes, dit Turgot, est en raison directe de la barbarie.

L'expérience nous apprend, constate Stuart Mill, que chaque pas dans la voie du progrès a été invariablement accompagné d'une élévation d'un degré dans la position sociale des femmes, ce qui a conduit des historiens et des philosophes à prendre l'élévation ou l'abaissement des femmes pour le plus sûr et le meilleur critérium, pour la mesure la plus commode de la civilisation d'un peuple ou d'un siècle.

Même remarque chez Herbert Spencer et bien d'autres.

Par la conversation et par leur influence, écrit Emerson, les femmes sont les civilisatrices du genre humain. Qu'est-ce que la civilisation? Je réponds, c'est l'influence des femmes de bien.

Que serait, dit Edgar Quinet, une République, une démocratie à laquelle manquerait le génie de la femme? Ferons-nous notre œuvre sans elle? Ravaler la femme, c'est ravaler l'homme. Les deux sexes sont solidaires l'un de l'autre pour l'espèce. Le degré de civilisation se mesure par l'accord ou la désunion intellectuelle des deux sexes; point de règle plus sûre.

Nommerai-je Victor Hugo, Jules Favre, Emile Deschanel, Victor Schœlcher, Louis Jourdan, Laublaye, Emile de Girardin, Emile Ollivier, Eugène Pelletan, Léon Richer, Alexandre Dumas, Briand, Viviani, le docteur Charles Richer et combien d'autres. Et, à l'heure présente, MM. Briand, Viviani, le docteur Charles Richer et Louis Marin, Léon Blum.

Devant le sentiment unanime de tous les plus grands penseurs, car nous pourrions multiplier les citations à l'infini, il ne faut pas s'étonner si les nations, très nombreuses, qui ont réalisé cette réforme, se considèrent comme arrivées à un stade supérieur de civilisation. C'est ce qui faisait dire à Lady Astor, membre de la Chambre des Communes:

Je classe un politicien dans la catégorie des progressistes ou des réactionnaires, selon son attitude dans la question du vote des femmes: s'il désire réellement le progrès social et moral, il accueillera favorablement le vote des femmes; si, au contraire, il le craint, vous pouvez être certain qu'il a peur que le niveau moral ne soit élevé beaucoup plus qu'il ne voudrait.

Remarque profonde appliquée selon les circonstances et aux partis politiques et aux nations.

La première femme médecin en Chine

De La Tribune de Genève, ces détails sur la vie d'une vaillante pionnière féministe en Extrême Orient qui vient de fêter ses 75 ans.

Ce qu'Elisabeth Blackwell fit pour l'Angleterre Aletta Jacobs pour la Hollande, Gabrielle Posaner pour l'Autriche, Charlotte Steinberg pour la Hongrie, Dschamei Kin le fit pour l'Extrême-Orient. Elle fut la première femme qui obtint après de dures luttas son doctorat en médecine. Mais elle n'est pas seulement médecin; elle est aussi une apôtre. Rien de ce qui touche à l'évolution de la femme asiatique ne lui est étranger. Rien non plus, de son état social.

Encore jeune fille — de très bonne famille — Dschamei Kin part pour les Etats-Unis. Elle y étudie les sciences naturelles et la chimie. Cependant qu'elle commençait ses études, elle se rendit compte que son pays avait besoin surtout

de médecins, de savants ensuite. Elle changea son orientation. A New-York, elle se mit courageusement au travail à l'école de médecine.

Son zèle fut si grand, son intelligence était telle que les juges — encore qu'excessivement sévères à son égard — durent reconnaître ses indiscutables qualités et lui octroyer le brevet de médecin. Elle commença à pratiquer aux Etats-Unis mêmes, à l'hôpital chinois. Mais le gouvernement de son pays, soucieux de s'assurer la collaboration d'une femme aussi capable et énergique, la rappela. Elle avait alors trente-cinq ans. Quelle responsabilité pour ses fragiles épaules! On lui confia d'emblée la direction d'un hôpital-clinique de femmes dans le nord de la Chine, à Tien-Tsin.

Il y avait tout à organiser: école pour gardes-malades, école pour jeunes médecins, hôpital, pharmacie, ambulance. Il fallait tout installer, tout faire marcher dans quatre vieux bâtiments insuffisants. Il est vrai que le gouvernement avait promis de construire; mais connaissant les habitudes de son pays, Dschamei Kin n'attendit pas la réalisation des promesses faites. Elle s'organisa elle-même. Un des bâtiments fut démoli, un autre aménagé, le troisième transformé, la quatrième complètement rasée, puis reconstruit. Ce qui pressait le plus, c'était l'introduction de notions modernes d'hygiène, d'une chirurgie rationnelle. Pour cela, la doctoresse forma un groupe de gardes-malades et de jeunes praticiens, complètement dévoués à sa personne. Après une préparation de base, les élèves doués étaient envoyés pendant deux ou trois ans, soit en Angleterre, soit aux Etats-Unis pour compléter leur éducation médicale. La Chine possède aujourd'hui toute une pléiade de médecins indigènes, de jeunes femmes gardes-malades admirablement formés. Tout cela, c'est l'œuvre de Dschamei Kin.